

Etablissements du groupe III disposant d'un budget pour intégrer le groupe II (47) :

1. Centres hospitaliers de Vienne, de Beaurepaire, de Condrieu et du Pilat Rhodanien à Pélussin (direction commune) - 38, 42, 69 - ;
2. Centre hospitalier intercommunal de Castres-Mazamet et centre hospitalier de Revel (direction commune) - 81 - ;
3. Centres hospitaliers de Flers, de Vire, centre hospitalier intercommunal des Andaines à La Ferté-Macé et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Carrouges (direction commune) - 61 - ;
4. Centre hospitalier d'Abbeville, centre hospitalier intercommunal de la Baie de Somme et Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Cayeux-sur-Mer (direction commune) - 80 - ;
5. Centres hospitaliers du Puy-en-Velay, de Craponne-sur-Arzon et Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Marc Rocher » de La Chaise-Dieu, d'Allègre et « Résidence Ruessium » de Saint-Paulien (direction commune) - 43 - ;
6. Centre hospitalier isarien -EPSM de l'Oise à Clermont-de-l'Oise - 60 - ;
7. Centre hospitalier de Vichy - 03 - ;
8. Centres hospitaliers de « Sambre-Avesnois » à Maubeuge et de Felleries-Liessies (direction commune) -59 - ;
9. Centre hospitalier de Montauban - 82 - ;
10. Centre hospitalier intercommunal de Fréjus Saint-Raphaël, centre hospitalier de Saint-Tropez et Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Grimaud et « Peirin » de Cogolin (direction commune) - 83 - ;
11. Centres hospitaliers d'Albi, de Gaillac, de Graulhet et Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Résidences du Val d'Adour » de Rabastens (direction commune) - 81- ;
12. Groupement hospitalier « Portes de Provence » à Montélimar et centre hospitalier intercommunal de Bourg-Saint-Andéol-Viviers (direction commune) - 26 - ;
13. CASH de Nanterre et centre hospitalier « Roger Prévot » à Moisselles (direction commune) - 92, 95 - ;
14. Centres hospitaliers d'Alès-Cévennes et de Ponteils (direction commune) - 30 - ;

15. Centre hospitalier de Dreux - 28 - ;
16. Centres hospitaliers du Rouvray et du Bois Petit à Sotteville-Lès-Rouen (direction commune) - 76 - ;
17. Centre hospitalier de Tourcoing - 59 - ;
18. Centre hospitalier de l'Agglomération Montargoise à Montargis, Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Paul Cabanis » de Beaune-la-Rolande et « Les hirondelles » de Dordives (direction commune) - 45 - ;
19. Centres hospitaliers de Semur-en-Auxois, de la « Haute Côte-d'Or » à Vitteaux et Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Saint Sauveur » de Moutiers-Saint-Jean (direction commune) - 21 - ;
20. Centres hospitaliers de Narbonne, « Francis Vals » de Port la Nouvelle et de Lézignan-Corbières (direction commune) - 11 - ;
21. Centre hospitalier Montfavet à Avignon et Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Sorgues (direction commune) - 84 - ;
22. Centre hospitalier de Martigues, Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes d'Istres, « Les magnolias » de Port-St-Louis du Rhône, de Marignane et centre médico psycho pédagogique « Les heures claires » d'Istres (direction commune) - 13 - ;
23. Centres hospitaliers du Centre-Bretagne à Pontivy, de Guémené-sur-Scorff et maison d'accueil spécialisée « Les bruyères » de Guémené-sur-Scorff (direction commune) - 56 - ;
24. Centres hospitaliers de Lisieux, de Pont-l'Evêque, de Vimoutiers et EPMS « Marie du merle » d'Orbec-en-Auge (direction commune) - 14 - ;
25. Centre hospitalier intercommunal des Vallées de l'Ariège à Foix et Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Jules Rousse » à Tarascon-sur-Ariège (direction commune) - 09 - ;
26. Centre Hospitalier d'Ajaccio - 20 - ;
27. Centres hospitaliers de Saverne, de Sarrebourg, centre de rééducation spécialisé d'Abreschviller-Niderviller et Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Sarre-Union (direction commune) - 57, 67 - ;
28. Hôpitaux Drôme Nord de Romans-sur-Isère - 26 - ;
29. Centre hospitalier spécialisé « Saint Ylie-Jura » à Dôle, établissement public éducatif et social de Dôle, centre hospitalier de Novillars, Etablissement d'hébergement pour personnes âgées

dépendantes « Alexis Marquiset » de Mamirolle et EPSMS « Solidarité Doubs handicap » à Besançon (direction commune) -25, 39 - ;

30. Centre hospitalier d'Arles, Hôpitaux des portes de Camargue à Tarascon et Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Marie Gasquet » de St-Rémy-de-Provence, « La vallée des baux » de Maussane-les-Alpilles, d'Eyrague et Maillane (direction commune) - 13 - ;

31. Centres hospitaliers « Esquirol » à Limoges, « La Valette » à Saint-Vaury et Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de la Chapelle-Taillefert (direction commune) - 87 - ;

32. Centre hospitalier de Cambrai - 59 - ;

33. Centres hospitaliers de Rambouillet, de Houdan et hôpital gérontologique « Philippe Dugué » à Chevreuse (direction commune) - 78 - ;

34. Les Hôpitaux du Bassin de Thau de Sète - 34 - ;

35. Centre hospitalier de Soissons et Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Coucy-le-Château (direction commune) - 02 - ;

36. Centres hospitaliers de la région de Saint-Omer et d'Aire-sur-la-Lys (direction commune) - 62 - ;

37. Centre hospitalier intercommunal « hôpitaux du massif des Vosges » à Saint-Dié-des-Vosges - 88 - ;

38. Centres hospitaliers d'Auch, de Vic-Fezensac et de Mirande (direction commune) - 32 - ;

39. Centres hospitaliers de Laon, de La Fère et le centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle « Jacques FICHEUX » à Saint-Gobain (direction commune) - 02 - ;

40. Centre hospitalier « Charles Perrens » à Bordeaux et Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Fondation Escarraguel » d'Ambès (direction commune) - 33 - ;

41. Centre hospitalier « Les hôpitaux du Léman » à Thonon-les-Bains, l'EPISMS du « Bas-Chablais » à Bons-en-Chablais et l'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes du « Haut-Chablais » à Vacheresse (direction commune) - 74 - ;

42. Etablissement public de santé Alsace Nord (EPSAN) à Brumath et centre hospitalier de La Grafenbourg à Brumath (direction commune) - 67 - ;

43. Hospices Civils de Beaune et Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Auguste Arvier » de Bligny-sur-Ouche (direction commune) - 21 - ;

44. Groupe hospitalier de Seclin - Carvin - 62 - ;

45. Centre hospitalier intercommunal « Haute-Comté » à Pontarlier, centres hospitaliers « Saint-Louis » à Ornans, de Morteau et Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Saint-Joseph » à Flangebouche (direction commune) - 25 - ;

46. Centres hospitaliers de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer (CHAM) et d'Hesdin (direction commune) - 62 - ;

47. Centre hospitalier d'Ardèche méridionale à Aubenas, centre hospitalier intercommunal de Rocher-Largentière et Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Chalambelle » de Burzet (direction commune) - 07 - ;